

La Réception et le Dîner de Gala au Palais

Le soir, à sept heures et quart, les Souverains Belges ont reçu au salon des Rois les chefs de mission du corps diplomatique qui résident à Luxembourg.

Ensuite eut lieu le dîner de gala, à la fin duquel les toasts suivants ont été échangés entre la Grande-Duchesse et le Roi:

Toast de Son Altesse Royale la Grande-Duchesse Charlotte

Sire,

C'est un grand bonheur pour le Prince et pour Moi de pouvoir saluer ce soir Votre Majesté et, à Ses côtés, Sa Majesté la Reine dans la capitale du Grand-Duché et de Leur souhaiter la plus affectueuse bienvenue dans Mon pays.

Il y a quelques années, Vos Majestés et le Peuple Belge Nous ont fait, à Bruxelles, une réception dont Nous gardons le souvenir inoubliable.

Aujourd'hui, Mes compatriotes, dont Je suis sûre d'être l'interprète fidèle, sont fiers d'accueillir avec une fervente sympathie et une respectueuse admiration le Roi, couvert de gloire, et la Reine, auréolée de bonté, du pays voisin et ami.

Nos deux peuples peuvent fraterniser avec sincérité.

Ils sont unis par des affinités de race, par la communauté de souvenirs et de traditions qui remontent dans le passé le plus lointain, par la conformité de leurs sentiments et de leurs idées et, par delà nos frontières économiques effacées, par une même amour passionné de leurs institutions libres et de leur indépendance.

Votre Majesté a la satisfaction de présider, au cours de cette année, aux fêtes du souvenir et de l'espérance par lesquelles la Belgique,

heureusement et complètement relevée, commémore le premier siècle de son indépendance.

Grâce à l'intelligence, au labeur et au courage du Peuple Belge, grâce à la clairvoyance et à la sagesse de ses Souverains, ce siècle a donné au Royaume un rayonnement jusqu'à l'inconnu de prospérité matérielle et de grandeur morale, qui éclaire, d'une lumière éclatante, la voie de son destin futur et dans lequel il Me plaît de voir un des gages les plus solides du développement fécond et harmonieux de l'Union par laquelle se trouvent loyalement associés les destinées économiques de la Belgique et du Luxembourg.

Je suis heureux de voir, pour le plus grand bien de nos relations amicales, cette œuvre se débarrasser de plus en plus de ses imperfections initiales, par la commune bonne volonté des deux Pays.

Je lève Mon verre en l'honneur de Sa Majesté le Roi des Belges et de Sa Majesté la Reine, au bonheur des jeunes couples princiers et de toute la Famille Royale, et Je bois à la grandeur de la Nation Belge.

*
**

Toast de Sa Majesté le Roi Albert

Les paroles que Votre Altesse Royale vient de prononcer, si gracieuses pour la Belgique, la Reine et Moi-même, Nous touchent profondément. Je Lui en exprime Notre plus vive gratitude.

L'accueil de Votre Altesse Royale et celui qui Nous a été réservé par la population luxembourgeoise depuis Notre arrivée sur le territoire grand-ducal, témoignent d'une sympathie à laquelle Nous attachons le plus grand prix.

Il nous tardait de rendre à Vos Altesses Royales la visite qu'Elles Nous avaient faite il y a quelques années et dont Nous conservons un inoubliable souvenir.

Nous sommes heureux aujourd'hui d'être les hôtes de Vos Altesses Royales et de Nous trouver dans cette belle cité, capitale d'un pays qui se caractérise comme le Nôtre par son amour de l'indépendance, par l'énergie et le labeur opiniâtre de ses citoyens et qui a le privilège d'unir au charme pittoresque de la nature le puissant appareil d'une industrie mondiale.

Comme Votre Altesse Royale a bien voulu le dire, l'adaptation au régime économique nouveau, difficile au début en raison des crises industrielles et monétaires d'après-guerre, a fait de sérieux progrès.

Je constate avec une particulière satisfaction que l'année qui vient de s'écouler a marqué une étape importante dans le règlement de ces questions.

De nombreux liens rapprochent le peuple belge du peuple luxembourgeois. Je me félicite d'une collaboration loyale et amicale qui a facilité pour Nos Gouvernements la conciliation des intérêts et développé ainsi une atmosphère de franche confiance.

Nous formons des vœux chaleureux pour la prospérité du Grand-Duché. Ces vœux sont également ceux de Mes compatriotes. Je suis certain d'être Leur interprète en exprimant à Votre Altesse Royale les sentiments amicaux des Belges à l'égard du Luxembourg et la respectueuse sympathie qu'ils éprouvent envers la Souveraine qui préside avec tant de grâce et une si claire conscience de Ses devoirs aux destinées de Son pays.

Je lève Mon verre en l'honneur de Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse, de Son Altesse Royale le Prince Félix et de Leurs enfants.

(Voir la suite page 140.)

Prix d'Abonnement (Étranger) Ausland-Abonnementspreise

Envoi sous bande. — Versand unter Streifband.

Luxembourg et Belgique: Congo Belge: 62 francs belges; 75 francs belges; France et Sarre: 60 francs français; Allemagne: 10 Reichsmark; tous les autres pays: 3 dollars. — Le prix d'abonnement est payable d'avance par virement sur le compte chèques postaux N° 3483 de L'Illustré Luxembourgeois ou par envoi de billets de banque ou de chèques. Tous les numéros parus depuis le 1^{er} janvier 1930 sont envoyés aussitôt franco à tous les nouveaux abonnés. — Der Abonnementspreis ist im voraus zahlbar durch Überweisung auf das Postscheckkonto Nr. 3483 der Luxemburger Illustrierten oder durch Zusendung von Banknoten oder Bankschecks. Den neuen Jahres-Abonnenten werden die seit dem 1. Januar 1930 erschienenen Nummern franko nachgeliefert.